

PRÉSENCES

53 personnes étaient présentes pour l'assemblée générale annuelle du Syndicat de l'UPA de Richelieu-Yamaska.

Producteurs/productrices (31)

Administrateurs/Administratrices (14)

Yan Bussièrès, Benoît Laferrière, François Cournoyer, Guy Cloutier, Jean-Pierre Bussièrès, Jessy Pelletier, Patrick Benoit, Richard Potvin, Sylvain Joyal, Gérald Brouillard, Pierre-Olivier Plasse, Pierre Benoit, Martin Berger, Mélanie Brouillard

Invités (7)

Martin Caron (UPA); Julien Pagé (UPA Montérégie); Camille Bergeron (DEPS); Gerardo Gill (MAPAQ Montérégie); Catherine Champagne (UPA Montérégie); Benoit Lefebvre (Saint-Aimé); Yves Fraser (MRC);

Employé (1)

Jean Dumont, conseiller syndical et secrétaire

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le président, monsieur Yan Bussièrès, procède à l'ouverture de la rencontre vers 19 h 10. Il souhaite la bienvenue aux producteurs et aux invités.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation est adopté sur proposition de monsieur Guy Cloutier, appuyée par monsieur Patrick Benoit.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sur proposition de monsieur Richard Potvin, appuyée par monsieur Patrick Benoit.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE 2024

À la suite de la lecture abrégée du conseiller syndical, sur motion dûment proposée par monsieur Martin Cournoyer, appuyée par monsieur Guy Cloutier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024.

5. MOT DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT YAN BUSSIÈRES

Le président du Syndicat, monsieur Yan Bussières, remercie les producteurs de leur présence à l'assemblée. Il donne la parole au conseiller du Syndicat qui présentera le rapport d'activités de la dernière année.

6. ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Le conseiller, M. Jean Dumont, présente un PowerPoint des activités du Syndicat durant la dernière année. À la suite de cette présentation, il est dûment proposé par monsieur Sylvain Joyal, appuyé par monsieur Jean-Pierre Bussières d'adopter le rapport d'activités du Syndicat pour l'année 2024.

7. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2024

Le conseiller présente le rapport financier de l'année 2024 et les explications de certaines dépenses. Les produits étaient de 22 391 \$ et les charges de 30 576 \$ pour un déficit de 8 185 \$. Au bilan au 31 décembre 2023, le Syndicat montre un surplus accumulé de **45 351 \$**.

Madame Sonia Gagnon se questionne sur la hauteur du déficit cette année.

On lui explique que les représentations des administrateurs ont été plus nombreuses qu'à l'accoutumée, que le Syndicat a organisé une première activité sociale qui a réuni plus d'une centaine de personnes à l'été 2024, qu'il y a eu deux journées de formation sur la sécurité à la ferme, la bourse de 2 500 \$ pour la relève agricole, un dédommagement pour la ferme qui organisait les portes ouvertes, des activités syndicales en raison d'un départ en agroenvironnement et des participations ponctuelles au souper de la Société baie lavallière, le dîner du préfet et le gala Agristars.

Sur motion dûment proposée par monsieur Benoit Laferrière, appuyée par monsieur Sylvain Joyal, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier 2024 du Syndicat.

8. NOMINATION DU COMPTABLE EXTERNE

Sur motion dûment proposée par monsieur Sylvain Joyal, appuyée par monsieur Guy Cloutier, il est unanimement résolu de mandater la firme SCF Conseils Montérégie Inc pour préparer les états financiers du Syndicat pour l'année 2025.

9. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

L'ouverture des élections est annoncée par le président.

Sur proposition de monsieur Guy Cloutier, appuyée par monsieur François Cournoyer, il est proposé que monsieur Julien Pagé soit désigné comme président des élections et monsieur Jean Dumont, comme secrétaire.

1^{re} vice-présidence

Monsieur **Patrick Benoit** est proposé par monsieur François Cournoyer, appuyé par monsieur Sylvain Joyal. Il n'y a aucune autre candidature. Monsieur Bussières accepte le poste. Il est élu.

Poste # 1 Saint-David; Saint-Gérard-Majella et Yamaska

Monsieur **Jean-Pierre Bussières** est proposé par monsieur Sylvain Joyal, appuyé par monsieur Gérald Brouillard. Il n'y a aucune autre candidature. M. Bussières accepte le poste. Il est élu pour un mandat de deux ans.

Poste # 3 Saint-Ours; Saint-Robert et Sainte-Victoire-de-Sorel

Monsieur **François Cournoyer** est proposé par monsieur Benoit Laferrière, appuyé par monsieur Pierre-Olivier Plasse. Il n'y a aucune autre candidature. M. Cournoyer accepte le poste. Il est élu pour un mandat de deux ans.

Poste # 5 Massueville; Saint-Aimé

Monsieur **Jessy Pelletier** est proposé par monsieur Benoit Laferrière, appuyé par monsieur Patrick Benoit. Il n'y a aucune autre candidature. M. Pelletier accepte le poste. Il est élu pour un mandat de deux ans.

2^e - Autres productions

Monsieur **Martin Berger** est proposé par monsieur Martin Cournoyer, appuyé par monsieur Sylvain Joyal. Il n'y a aucune autre candidature. M. Berger accepte le poste qui est vacant. Il est élu pour un mandat pour de deux ans.

La clôture des élections est adoptée sur proposition de monsieur Richard Potvin, appuyée par monsieur Pierre Benoit.

10. ALLOCUTIONS

Le président, monsieur Yan Bussières invite tour à tour les invités à prononcer une allocution. Dans l'ordre, suivent :

- Mme Camille Bergeron,
 - Développement économique Pierre-De Saurel sur le PDZA et ses tâches pour accompagner les producteurs agricoles de la région.
- Mme Catherine Champagne
 - Conseillère en agroenvironnement à l'UPA de la Montérégie sur le nouveau programme d'aide à la hauteur de 260 000 \$ en vigueur jusqu'au printemps 2026 pour des actions environnementales aux champs.
- M. Yves Fraser
 - Sur la problématique cours d'eau dans la MRC
- M. Julien Pagé, 1^{er} vice-président
 - Les enjeux de la vie syndicale et de l'agroenvironnement à l'UPA de la Montérégie
- M. Martin Caron
 - Sur les enjeux provinciaux en agriculture surtout face aux futurs tarifs douaniers avec les États-Unis.

11. RÉOLUTIONS

Abattoir de proximité

Sur motion de monsieur Claude Joyal, appuyé par monsieur Martin Cournoyer, il est résolu à l'unanimité d'appuyer le projet de création d'un abattoir de proximité et multiservice en devenir dans la municipalité de Saint-Aimé.

Les Producteurs de lait de Montérégie-Est

Sur motion de monsieur Yan Bussièrès, appuyée de monsieur Martin Cournoyer, il est unanimement demandé aux Producteurs de lait de Montérégie-Est :

- De faire pression auprès des Producteurs de lait du Québec afin de demander un délai supplémentaire pour se conformer aux nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers, pour les producteurs laitiers;
- De faire les démarches afin d'avoir la garantie que les vaches pourront demeurer en stabulation entravée, même dans les prochains Codes de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers.

Allègements administratifs

Sur motion proposée par monsieur Patrick Benoit, appuyée par monsieur Sylvain Joyal, il est résolu à l'unanimité de demander à l'Union des producteurs agricoles de poursuivre ses revendications afin de diminuer les charges administratives demandées aux producteurs agricoles de la part du ministère de l'Environnement et du MAPAQ.

Pont de Saint-Marcel

Sur motion de monsieur Stéphane Potvin, appuyée par monsieur Richard Potvin, il est unanimement demandé à la Fédération de l'UPA de la Montérégie de s'informer auprès du ministère des Transports de l'échéancier pour la réfection des travaux du pont de la route 239 enjambant la rivière Yamaska à Saint-Marcel-de-Richelieu.

Moratoire sur les superficies en culture

Sur motion de monsieur François Cournoyer, appuyée par monsieur Sylvain Joyal, il est résolu à l'unanimité de demander à la Fédération de l'UPA de la Montérégie de relancer les moyens de pression auprès des instances gouvernementales pour exiger un allègement du moratoire sur l'accroissement des superficies en culture dans le secteur des bassins versants dégradés pour tout producteur qui applique et met en œuvre des bonnes pratiques reconnues pour l'environnement.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de monsieur Patrick Benoit, appuyée par monsieur Jean-Pierre Bussièrès, l'assemblée est levée à 22 h 30.

Jean Dumont
Conseiller et secrétaire